

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 22/04/2015

Présents : Mmes BOUCHE. CAZENEUVE. LAGACHERIE.. Mrs. FRISONI. LAURENS. SANCHEZ

Excusés : Mrs COLOMBIE . BIENCINTO

Absentes : Mmes DEMOLOMBE. SENSENDREU.

Procurations : Mme PALLEC à A. FRISONI

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire.

Ouverture de la séance à 18h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13/04/2015

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTES
➤ DPU	Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cas d'une demande d'acquisition d'un bien situé dans la commune, nous pouvons exercer le droit de préemption. Dans le cas présent, il informe le conseil que la propriété de Mr BORDES Claude cadastrée : B 801 fait l'objet d'une proposition d'achat et demande s'il y a lieu d'exercer le droit de préemption	Pas de DPU
➤ Travaux RDC Mairie	Afin de terminer la réfection du RDC de la Mairie des devis ont été demandés : L'entreprise Gallart répondu pour un montant de 20 070.02€ HT L'entreprise Fourquet a répondu pour un montant de 21 490.00€HT L'entreprise Talazac n'a pas souhaité répondre Vote pour retenir l'Entreprise Gallart	Accord à l'unanimité
➤ Demande réserve parlementaire pour aménagement salle des associations	L'aménagement de la salle des associations nécessite un investissement d'environ 10000 € TTC. Monsieur le Maire propose de demander une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire;	Accord à l'unanimité
➤ Demande de subvention pour achat mobilier mairie et matériels techniques	Un devis à la société UGAP a été demandé pour l'équipement en mobilier de la mairie. Elle a répondu pour un montant de 1819.46€ HT soit 2183.35€TTC. Un devis à la société SABATHE a été demandé pour l'achat d'une perche d'Elagage. Elle a répondu pour un montant de 1050.00€HT soit 1260€ TTC Une demande de subvention sera adressée au Conseil Départemental Un devis à la société Airod a été demandé pour l'installation de sirènes dans le village liées au système d'alerte de crues. Elle a répondu pour un montant de 5770.00€HT soit 6924€ TTC Une demande de subvention sera adressée à l'Etat dans le cadre de la DETR	Accord à l'unanimité
➤ SDEGH : rénovation d'une partie de l'Eclairage	Eléments vétustes à remplacer : 30 supports Part communale 7 000€ Urgent	Accord à l'unanimité
➤ ONF : travaux	Travaux de remise en état de chemins	Accord à l'unanimité

d'entretien																																		
➤ Eclairage de la Halle	<p>Demande de subvention pour réaliser des travaux d'éclairage de la Halle. Des devis ont été demandés</p> <p>M. Descat a répondu pour un montant 4 677.48€ HT soit 5 612.98€TTC</p> <p>M. Benbennai a répondu pour un montant de 6 120€HT soit 7 344€TTC</p> <p>L'offre de M. Descat a été retenue</p>	Accord à l'unanimité																																
➤ CCAS	Suite à la démission de Mmes Rouget et Borens, Mmes Rebonato Jeanne et Brulé Liliane se sont proposées pour le remplacement	Accord à l'unanimité																																
➤ Création d'un poste adjoint administratif	Suite au départ d'Annie Redonnet au mois de mars il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif 2ème classe à 25h/semaine	Accord à l'unanimité																																
➤ Emploi saisonnier à temps complet	Face à une recrudescence de travail durant la période estivale il est nécessaire de créer un emploi saisonnier à temps plein du 4 mai au 30 septembre 2015	Accord à l'unanimité																																
➤ Emploi temporaire pour accroissement d'activité	<p>Lucie Pinard, embauchée au CLAE, doit effectuer des formations obligatoires dans le cadre de son contrat avenir. Elle suivra donc une formation pour "Initiation à la gestion d'une médiathèque publique" qui se déroulera ponctuellement du 5 mai au 16 juin 2015.</p> <p>Compte tenu qu'il faut assurer l'encadrement des enfants pour des raisons de sécurité, en son absence, il est nécessaire de créer un emploi temporaire pour accroissement d'activité.</p>	Accord à l'unanimité																																
➤ Etude de Faisabilité CIRPAC	<p>Un appel d'offre pour la réalisation d'une étude de faisabilité va être lancé. La CCCSB s'est proposée comme maître d'ouvrage dans la réalisation de cette étude. Le financement est prévu par une Part de l'Etat de 50%, une part du Conseil Régional, une part de la CCCSB de 10%. La participation de la commune représenterai 10%.</p> <p>Si le Conseil Régional ne devait pas s'engager sur une participation de 30%, d'autres financeurs devraient être trouvés pour que la part communale n'excède pas 10% (soit 3000€ environ).</p>	Accord à l'unanimité																																
➤ Transfert compétences SDAN à la CCCSB	Il est proposé que la compétence pour l'établissement et l'exploitation de structures, de réseaux et de services de communication électronique soit transférée à la CCCSB.	Accord à l'unanimité																																
➤ Travaux Ecole : Tranche 2	Il est proposé de reprendre contact avec M. Mangeard et M. Reulet pour qu'ils continuent leur prestation afin de réaliser la tranche 2 pour la réhabilitation de l'école et de rédiger l'ordre de mission pour le lancement de la phase PRO. Les travaux devront être réalisés au mois de juillet et août 2016.	Accord à l'unanimité																																
➤ Subventions associations	<p>Les associations ci-dessous ont sollicité la Mairie pour une demande de subvention :</p> <table border="1"> <tr> <td>6574</td> <td>SAMAID</td> <td>995 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>AILES DU MOURTIS</td> <td>900 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>AMITIES ST BEATAISE</td> <td>800 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>MARBRE O FLEURS</td> <td>1500 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>APE DES ECOLES PUBLIQUES</td> <td>500 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>COMITE DES FETES</td> <td>6000 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>MARBRE ET ARTS</td> <td>10 000 €</td> <td>6574</td> </tr> <tr> <td>6574</td> <td>AMICALE LAIQUE</td> <td>9666.68 €</td> <td>6574</td> </tr> </table>	6574	SAMAID	995 €	6574	6574	AILES DU MOURTIS	900 €	6574	6574	AMITIES ST BEATAISE	800 €	6574	6574	MARBRE O FLEURS	1500 €	6574	6574	APE DES ECOLES PUBLIQUES	500 €	6574	6574	COMITE DES FETES	6000 €	6574	6574	MARBRE ET ARTS	10 000 €	6574	6574	AMICALE LAIQUE	9666.68 €	6574	Accord à l'unanimité
6574	SAMAID	995 €	6574																															
6574	AILES DU MOURTIS	900 €	6574																															
6574	AMITIES ST BEATAISE	800 €	6574																															
6574	MARBRE O FLEURS	1500 €	6574																															
6574	APE DES ECOLES PUBLIQUES	500 €	6574																															
6574	COMITE DES FETES	6000 €	6574																															
6574	MARBRE ET ARTS	10 000 €	6574																															
6574	AMICALE LAIQUE	9666.68 €	6574																															

	6574	SAMAID	995 €	6574	
➤ Questions diverses	<p>Le rachat de la licence café a été abordé</p> <p>Nettoyage canal Taripé – peu d'eau (120L/seconde) – entretenir les canaux</p> <p>Socles Béton seront faits la semaine prochaine – poubelles Maout et statues</p> <p>En cours chutes de pierres et réfection des murets de soutien – RTM</p> <p>Piscine : 2 Maître nageurs seront recrutés</p> <p>Bornes incendies : vandalisée à remettre en état – travail de longue haleine</p> <p>Pendule : subvention pas encore notifiée</p> <p>Travaux en Garonne : pas de notre compétence - CCCSB</p>				

Fin de séance à 18h55.